

## 2<sup>es</sup> Rencontres associatives de l'Alliance contre le Tabac 11 décembre 2018

Compte rendu du Dr Marie Malécot, représentante de la SFT à la réunion de l'ACT

### Ouverture Pr Loïc Josseran, président de l'ACT

L. Josseran rappelle que l'année dernière, l'avenir semblait plus radieux grâce au « Fonds Tabac ». Certains ont bien reçu des financements, néanmoins les conditions des appels à projet soulèvent des questions et renvoient une image négative de la perception de la société civile par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) qui vise à se présenter comme un financeur important. Il y a vraisemblablement une méconnaissance de la solidité de nos structures par la CNAM qui nous a signifié que nous n'étions pas suffisamment sérieux pour que de l'argent soit versé au monde associatif !

Il est important que nos associations soient mieux vues et mieux perçues et l'Alliance a eu beaucoup de contacts avec les médias mais l'actualité est actuellement dominée par les « Gilets Jaunes » et il n'a pas été possible de mettre en avant cette journée ! Cela est à regretter car les exemples étrangers, montrent une vraie présence associative de la société civile.

Nous avons de plus découvert que le « Fonds Tabac » allait servir à d'autres addictions, et si nous sommes d'accord pour qu'il y ait des moyens pour les autres addictions, en revanche nous refusons que l'argent qui est mis dans le Fonds, ne soit pas sanctuarisé pour l'action contre le tabac

### Session 1 Un environnement favorable à l'émergence des « Générations sans tabac »

#### **1. « Générations sans tabac » : décryptage et enjeux de la mise en œuvre de la Convention Cadre de la Lutte Anti Tabac (CCLAT) et de la stratégie globale. Daniel Nguyen, Secrétariat de la CCLAT de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**

Objectif de « Génération sans tabac », communément appelé « Endgame » en anglais. Dans le contexte actuel, au niveau national des pays, il n'y a pas vraiment d'objectifs spécifiques. Il y a surtout des objectifs de processus (par ex : augmenter le prix du tabac). De même, pour une définition du Endgame ( ou de la Génération sans tabac), il n'y a pas forcément une définition homogène car il y a des différences d'un pays à l'autre. Chaque pays doit rédiger sa propre définition.

Il y a deux questions auxquelles il faut répondre

- a. Est-ce que l'on veut la fin de l'Industrie du Tabac (IT)? Ou bien, quel tabagisme minimum veut-on atteindre ? Et est ce qu'on parle du Snus, du tabac chauffé, ou seulement de la cigarette ?

Beaucoup de pays veulent une génération sans nicotine. D'autres préfèrent une génération sans risque et basculer tout le monde vers la cigarette électronique

- b. Qu'entend-on par Endgame (= fin de partie) ? Une prévalence de 0 ou proche de 0 ? Un taux tellement faible que cela n'est plus une menace de santé publique ? Doit-on prendre en compte toute la population ou seulement les générations futures ?

La plupart des pays proposent une prévalence de 5 ou moins de 5 % avec des dates d'échéance différentes. Les initiateurs sont parfois des gouvernements et parfois des ONG. Parfois seules des régions ont des stratégies mais pas le gouvernement.

Au Canada, par exemple, ce sont d'abord les ONG qui ont agi et puis le gouvernement a validé ces actions !

D'autres facteurs peuvent donner un contexte positif comme un objectif de développement durable : tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont prévu de diminuer de 1/3 les maladies non transmissibles (comme le tabac).

#### Comment parvenir au Endgame ?

Le 1<sup>er</sup> outil est la CCLAT de l'OMS : c'est le premier traité négocié sous les auspices de l'OMS. Il est entré en vigueur en 2005 avec 38 articles et 180 pays l'ont ratifié : c'est le traité qui a enregistré le plus grand nombre d'adhésions. Tous les deux ans, il y a une conférence des parties, permettant de décider de la direction sur deux ans. La dernière réunion (COP) a eu lieu en octobre dernier avec 146 membres représentés

Un certain nombre de sujets a été abordé dont une décision phare qui a été l'adoption de la stratégie pour accélérer la lutte contre le tabac. On a vu qu'il y avait toujours des Etats membres qui avaient du mal même avec des dates d'échéance.

#### Les 3 objectifs

- accélérer l'action de la mise en œuvre de la CCLAT (élaborer des programmes anti tabac complets et chiffrés) avec tous les ministères du pays pour avoir une action collective en mettant l'accent sur l'article 6 (taxations) 8 (protection des citoyens contre la fumée) 11 (packaging des produits du tabac) 13 (publicité, sponsoring et marketing)
- faire alliance avec la société civile (SC) : importance de mettre la SC à contribution pour rédiger et mettre en place ces stratégies
- Préserver l'intégrité des avancées de la CCLAT qui va sûrement être attaquée par l'IT et ce 3<sup>ème</sup> objectif a pour but de dire aux pays qu'il faudra faire en sorte que les programmes soient protégés de l'ingérence de l'IT et de ses attaques. Le secrétariat de la CCLAT va piloter certains projets pour mesurer leur mise en œuvre dans 10 à 12 pays afin de pouvoir rédiger un rapport

Depuis octobre 2018, le secrétariat a mis en œuvre le premier Protocole (avec 47 articles), destiné à éliminer le commerce illicite des produits du tabac et ces deux traités que sont la CCLAT et le Protocole sont les meilleurs outils à mettre en place pour lutter contre le tabac afin d'atteindre le « Endgame ».

En conclusion, on sait ce qu'il faut faire grâce à la CCLAT et on a le soutien au niveau national et international. On sait que tous les acteurs sont motivés.

#### Pourquoi est ce qu'on ne le fait pas ?

Voici quelques obstacles énoncés par les pays :

- l'engagement politique est souvent insuffisant et les ONG rament énormément si les gouvernements ne font rien.
- Il y a un manque de ressources durables sur de nombreuses années et pour les gouvernements, il est difficile de se projeter très loin. Souvent les personnes présentes n'ont pas l'expertise et ont le sentiment de ne pas avoir les compétences techniques. Enfin c'est l'ingérence de l'IT qui empêche de mettre en place ces stratégies par une stratégie d'intimidation : procès, menaces de procès, messages alarmistes au niveau économique et social, désinformations (« Fakenews »), et enfin manipulation de la recherche. Stratégie de brouiller les pistes entre des messages comme « nous aussi on veut éradiquer la cigarette conventionnelle, et le tabac chauffé est là pour sauver les fumeurs ». Messages qui peuvent prendre au piège des personnes travaillant dans un ministère !!!

## Questions

Yves Martinet : il y a une dimension importante et beaucoup pensent qu'il est simple de contrôler le tabac. Comment faire part de cette complexité auprès des politiques ? La CCLAT n'existe pas au niveau de l'Assemblée !

Réponse : la complexité provient du fait que l'on pensait que la CCLAT ne dépendait que du Ministère de la Santé mais plus on met en place d'initiatives, plus on voit que ce sont presque tous les ministères qui sont concernés et qu'il en va de la responsabilité de tous, même de la société civile. Le conseil ou le message que je peux donner, c'est de pouvoir rassembler assez de gens pour avancer ensemble. Plus on augmente le nombre d'acteurs, mieux ça marche ! Il y a eu beaucoup de discussion depuis ces dix dernières années, pour dire qu'il ne s'agit pas que de la santé et la CCLAT a dépassé cela.

Michel Delcroix : vous avez parlé de l'ingérence de l'IT en parlant de procès. Mais c'est elle qui devrait avoir peur des procès !!!! Comment impliquer l'IT qui commet un crime contre l'humanité et comment être moins peureux par rapport à elle ?

Réponse : les gouvernements n'aiment pas faire ce genre de processus car il y a des parties du gouvernement qui sont obligées de travailler avec l'IT. Dans certains pays, c'est la société civile qui porte plainte pour fausses informations de l'IT. En revanche, les gouvernements n'utilisent pas ces méthodes. Si cela se faisait, il y aurait un effet domino et de plus en plus de gouvernements le feraient, néanmoins, cela coûte cher et c'est long et l'IT a les moyens et le temps car son but est surtout de gagner du temps, plus que de gagner.

Bertrand Dautzenberg :

- comment avancer vers les « Générations sans tabac » ? Vouloir que les 18 ans qui fument soient à moins de 5 % est logique car on remplace les vieilles générations par les nouvelles.
- Et entre, gouvernements et ONG, qui a le meilleur résultat ?

Réponse : il est toujours utile d'avoir l'adhésion du gouvernement. Un objectif à court terme permet d'avoir une feuille de route et de savoir s'il y a des modifications à faire. Il faudra attendre un peu pour voir la progression et la

stratégie et donner des exemples de bonnes pratiques. Il y a beaucoup d'innovations : à Singapour, par exemple, il y a une loi qui dit qu'il sera illégal de posséder ou d'acheter des produits du tabac pour ceux qui sont nés après l'an 2 000. Pour votre deuxième question, je n'ai pas assez de recul pour trancher

## **2. Tabac, société civile et opinion publique en France, Pr Gérard Dubois, membre de l'Académie de Médecine, Président d'honneur de l'ACT**

Je vais prendre une image qui correspond au sondage qui vous sera présenté plus tard aujourd'hui par Clémence Cagnat Lardeau. Soigner les malades du tabac correspond à écoper une énorme fuite d'eau alors qu'il serait plus facile de fermer le robinet, c'est à dire de faire de la prévention ! « Quand vous en avez marre d'écoper, il faut fermer le robinet ! »

Je précise aussi que les morts du tabac ne se voient pas : il y a une véritable absence de prise de conscience à cause du délai entre le début du tabagisme et les conséquences sanitaires du tabagisme.

Je vous cite aussi un autre point : le Pr Barnard, qui est mondialement connu, pour la première greffe du cœur, n'a en fait, sauvé que très peu de personnes. En revanche, le Dr Henderson, qui n'est pas connu, a éradiqué la variole et sauver infiniment plus de gens !

Prenons l'exemple du Dr Doll, qui est connu pour son étude sur le tabagisme des médecins anglais, étude à laquelle personne ne croyait ! Doll a arrêté de fumer en voyant que le tabac tuait la moitié des médecins fumeurs. Il a cru longtemps que la science et la connaissance suffisaient pour convaincre de la dangerosité du tabac, mais en fait le scientifique ne peut pas se contenter de dire ce qui est (des preuves et des faits) mais s'il veut que cela change, il faut descendre dans l'arène : il faut dire que « le tabac est le seul produit de consommation courante qui, utilisé de manière adéquate par construction et non par accident, tue la moitié de ses fidèles consommateurs ». Il faut apprendre à montrer les informations de manière adéquate.

Quand on dit 6 ou 7 millions de morts, cela ne rentre pas dans le champ de visions des gens. Il ne faut pas utiliser cela, parce que cela ne parle pas à l'imagination. Il faut dire que le nombre de morts liés au tabac par an correspond à 24 airbus A380, de 500 places chacun, qui s'écrasent tous les jours pendant 10 jours seulement car le 11ème jour, il n'y a plus d'Airbus ! C'est un travail de communication à faire : il faut qu'une émotion accompagne l'information.

Le tabac est une arme de destruction massive, et c'est la meilleure !

Pour lutter contre l'IT, qui est synonyme de duperie, tromperie, fourberie, il faut utiliser en même temps toutes les recommandations préconisées, car n'utiliser qu'une seule recommandation, revient à frapper l'IT avec un seul doigt de la main au lieu de 5 doigts fermés qui forment un poing !

La science seule n'est que de la contemplation et si on ne va pas dans la suite, on perd son temps.

Le Dr Brundtland l'a compris, a viré l'IT et a monté le meilleur traité international la CCLAT (Convention Cadre de la Lutte Anti Tabac). Mais actuellement la CCLAT ronronne car les successeurs de Brundtland n'ont pas son dynamisme !

Il y a certes une baisse de la prévalence des fumeurs mais une augmentation des fumeurs par un phénomène démographique

C'est une guerre contre l'IT : « Je déclare la guerre au tabac » a dit le Président Jacques Chirac

Les buralistes n'ont jamais gagné autant d'argent et ils ne seront pas des alliés dans cette guerre !

Il est important de se rappeler

- L'historique de la loi Evin, qui n'a pas été faite après un rapport mais après un sondage et avec l'appui de l'opinion publique, ce qui a entraîné un vote favorable de l'Assemblée Nationale.
- Même chose pour le décret Bertrand. L'Alliance prend pour thème le tabagisme passif et commence par faire un sondage qui montre que 2/3 des Français se plaignent du tabagisme passif. Le texte est sorti deux ans après le sondage, ce qui est un délai normal pour la sortie d'un texte.

### **Questions**

Michel Delcroix : le tabagisme des femmes de 40 ans. On a une diminution du tabagisme des femmes mais la cohorte de femmes jeunes fumeuses est parmi les plus élevées d'Europe. Comment communiquer mieux ?

Réponse : ce n'est pas toujours simple. Le désir de grossesse, le mariage... sont des opportunités d'arrêt car il y a un changement dans la vie ! C'est surtout un travail de répétition !!!

Session 2 Table ronde « Génération sans tabac », l'impossible objectif français ?

**Animée par le Dr P. Maurel, journaliste médical**

Questions à Loïc Jossieran : Pourquoi avoir mis dans le titre que c'est impossible ?

Réponse : Nous avons mis un point d'interrogation sur la possibilité de le faire ! Nous espérons que les générations qui arrivent ne connaîtront pas cela mais il y a un certain nombre de mesures à prendre pour y arriver !

Il y a aujourd'hui ici des spécialistes de la lutte contre le tabac et cette notion de « Génération sans tabac » pose beaucoup de questions. Nous allons essayer de voir comment les lobbies pro-tabac existent en France et en Suisse

**Décryptage et objectifs du nouveau Plan de Lutte contre le tabac (PNLT) 2018-2022. Madame E. Riva, cheffe du bureau de la prévention des addictions à la Direction Général de la Santé (DGS)**

Le PNLT est sorti au mois de juillet 2018

Il souhaite capitaliser sur la réussite du **PNRT (Programme National de Réduction du Tabagisme)**, outil inédit (multi sectoriel) dans la lutte contre le tabac avec des mesures coordonnées et un engagement politique de la DGS. Les mesures du paquet neutre, de l'interdiction d'arômes perceptibles, la transparence vis à vis

de l'IT, le Fonds de lutte contre le tabac, le forfait de remboursement, l'usage du levier fiscal pour augmenter les prix ont été mis en place et les premiers résultats encourageants sont là qui restent à être confirmés

Le PNRT va être remplacé par le **PNLT (2018-22) (Programme National de Lutte contre le Tabac)**, programme qui sera davantage interministériel que le PNRT. Il y aura des actions sociales et économiques avec l'idée de créer un environnement favorable ayant pour objet la lutte contre les inégalités sociales avec des objectifs chiffrés pour réduire le nombre de fumeurs (500 000 fumeurs de moins par an) et l'obtention d'une « Génération sans tabac » en 2032

Les programmes régionaux seront mis en oeuvre par les ARS

Le Fonds de lutte contre le tabac qui est placé auprès de la CNAM, est un outil de déploiement de la lutte contre le tabac (100 millions d'euros) et d'ici 2022 (590 millions d'euros)

Panorama du PNLT : 4 axes, 8 leviers et 28 actions

En ce qui concerne la jeunesse : sensibilisation, décrédibilisation du tabac, création d'actions innovantes, renforcement des compétences des enfants (savoir faire face à la pression du groupe), communication dédiée au public jeune (dispositif américain TRUTH), mobilisation de la société civile (appels à projet pour favoriser la compréhension, et la dénormalisation).

Débanaliser le tabac

- Elaborer une charte cinéma et médias indépendante du tabac.
- Protéger les jeunes des incitations commerciales qui valorisent le tabac (par les confiseries et les jouets)
- Mobiliser les collectivités territoriales (terrasses ou plages sans tabac), sensibiliser les professionnels
- Etendre la charte administration sans tabac à tous les lieux de travail (public et privé)

Encourager et accompagner les fumeurs

- TSN (Traitement Substitutifs Nicotiniques) remboursés
- Former et soutenir les professionnels de santé
- Faire des établissements de santé et médico sociaux des lieux exemplaires (établissements de santé sans tabac) notamment dans les hôpitaux qui traitent du cancer et dans les maternités
- Intensifier le dispositif de marketing social : SPF (Santé Public France) travaille sur cette notion, notamment avec le Mois sans tabac
- Informer les femmes sur les risques du tabac
- Développer des actions au sein des structures accueillant des publics spécifiques
- Repérer la consommation pendant la grossesse et protéger les jeunes enfants

Axe 3

Porter le prix du tabac du paquet à 10 euros

Fiscalité de l'ensemble des produits du tabac

Plans de contrôle (mineurs et lieux publics)

Travail sur la fraude avec des actions européennes

Accompagner la transformation du métier de buraliste

## Axe 4

Soutenir la recherche via des appels à projet

Rénover le dispositif de surveillance

### Questions

Michel Delcroix : le Fond d'action pour la lutte contre le tabac a une dotation de 100 Millions d'euros mais certains projets n'ont pas été retenus !

Pierre Rouzaud (Toulouse) : vous nous avez parlé de la réussite du PNRT et je ne partage pas votre opinion car la cigarette électrique a joué un rôle dans la diminution des fumeurs ! Et en ce qui concerne les lycées, il est important de noter le rôle de l'éducation.

Gérard Andureau : j'ai une demande d'intervention qui concerne les ventes dans la rue de cigarettes moins chères aux entrées de métro ! Par ailleurs, je vous informe que le Fonds tabac finance les augmentations de la remise faite aux buralistes

Réponse : l'appel à projet pour la société civile n'a eu que 5 millions d'euros. Le Fond tabac a eu 100 millions d'euros qui ont été répartis en juin 2018 en plusieurs sommes distribuées pour différents types d'interventions

- 32 M (Millions) pour les TNS
- 4 M pour Mois sans tabac
- 1 M pour aide à l'arrêt en région
- 25 M aux ARS pour lancer des appels à projet ...

Quelles sont les mesures déterminantes pour la rupture ? Il n'y a pas une seule action mais plusieurs actions qui agissent !

### **Persistance du lobby pro-tabac en France. Pascal Diethelm, Président de Oxyromandie**

L'IT engendre plus de chômage que de travail mais le curseur de l'action politique est bloqué par l'IT qui influence le législateur en employant les leviers suivants :

- jouer sur la croyance et l'idéologie : modifier l'opinion et les croyances de l'opinion et des législateurs. Le tabac a une bonne image mais la prévention, une mauvaise image
- utiliser des agences de relation publique dont les contrats sont secrets et par thématique (plusieurs agences) avec une efficacité diabolique !
- se servir de think tank
- influencer les électeurs
- faire des activités de promotion à travers les nouveaux médias et les réseaux sociaux sur le net : ce sont des personnes individuelles qui font ces activités de promotion mais en fait elles sont financées par l'IT
- heureusement, le mécénat n'est plus possible
- en ce qui concerne les médias, l'influence est moins importante depuis la loi Evin
- les contacts directs avec les politiques sont moins importants
- si on reprend la chaîne logistique du tabac
  - o Tabaculteurs : l'IT rêverait de les utiliser mais, heureusement, il n'y a plus que 800 exploitants en France et c'est une industrie en déclin !

- Fournisseurs de papier, filtre, machines : la dernière usine a fermé en 2017 ! En revanche, les distributeurs appartiennent à Altadis avec un monopole de la distribution : c'est l'IT
- Débitants : la confédération des buralistes aidée par l'IT a créé un site « le Monde du tabac » qui donne une bonne photographie du monde. Pour avoir une vision pseudo objective, ils ont même présenté cette journée de l'Alliance !  
Une thématique revient de façon constante sur le commerce illicite dont on exagère l'ampleur et la contrefaçon.  
Par ailleurs, il semblerait que leur stratégie actuelle soit d'intégrer la cigarette électronique  
En fait les buralistes sont des préposés d'acteurs de la santé publique et en tant que tels, ils ne devraient pas accepter des versements, dons ou services de l'IT
- Consommateurs qui ont été des lobbyistes très actifs, notamment quand il a été question de ne pas fumer dans les lieux publics.

« La meilleure solution est la CCLAT et l'application de l'article 5.3 pour lutter contre l'ingérence de l'IT »

Se référer au livre du CNCT (Comité National Contre le Tabac): l'ingérence de l'IT dans les politiques de santé publique

### **Panorama des initiatives internationales. Daniel Nguyen, secrétariat de la CCLAT**

D. Nguyen donne quelques exemples concrets des stratégies utilisées dans les pays, concernant la lutte contre le tabac

Tout d'abord, il propose le nom français correspondant à Endgame : « pour en finir avec le tabac »

*Il y a deux écoles*

- certains pays sont partisans de « faire plus de la même chose », c'est à dire de s'assurer que la CCLAT est bien respectée
- certains pays sont pour l'innovation
- certains pays font les deux

Nouvelle Zélande : avoir 5 % de fumeurs adultes en 2025 avec une vision que leurs enfants et petits enfants soient libérés du tabac au quotidien, que le tabac soit difficile voire impossible à vendre dans leur pays

Actions concrètes : paquet neutre, révision des messages de santé sur les paquets

Interdiction de fumer dans les voitures et les lieux publics

Augmentation de la taxe annuelle significative

Publication de directives pour respecter l'art 5.3 (ingérence de l'IT) en définissant comment se comporter envers les représentants de l'IT

Financement continu pour le programme de lutte et interdiction des duty free

Singapour : premier pays à interdire la publicité du tabac et à interdire de fumer dans les lieux publics



- réduction des risques
- interdiction de posséder des produits du tabac par les personnes nées après 2000
- mise en œuvre de la CCLAT

Finlande: a commencé en 2010 à interdire à tous les représentants du gouvernement finlandais de rencontrer l'IT pour une « Finlande sans nicotine »

*Il y a des instituts de recherche pour pousser certaines activités :*

Initiatives sur le produit :

- réduire le taux de nicotine dans les cigarettes pour qu'elles soient moins addictives
- changer le produit et faire en sorte que les cigarettes ne soient que des feuilles de tabac ce qui est moins agréable et moins attrayant
- abandonner tous les produits combustibles

Donner des licences aux fumeurs pour acheter du tabac ou bien des ordonnances médicales.

Pour les revendeurs :

- interdiction de publicité
- interdiction de ventes sur la date de naissance

Pour le marché :

- obligation pour les producteurs de lister leurs ingrédients
- limiter le prix de vente en gros ...

### **Fonds tabac : un fonds mort-né. Pr Loïc Josseran, Président de l'Alliance contre le tabac**

Le texte du Fonds tabac est mis en place en 2016 et il devait entrer en vigueur début 2017

C'est un financement par une taxe, sous la gouvernance de la CNAM d'où une certaine indépendance de la CNAM par rapport à l'Etat.

Le Fonds Tabac est né après de nombreuses années de demandes et notamment après le rapport Bur de 2011

Un financement construit dans une logique de « pollueur = payeur »

Un financement original qui fait rêver les autres !

Trop beau pour être vrai :

- en 2017, il ne s'est rien passé
- en 2018, il y a eu les 5 M d'euros pour la société civile (et 20 M pour les ARS qui sont en cours)
- en 2019, une dilution mais à ce jour sans aucune règle du jeu !
- Le Fonds Tabac devait être porté par les associations mais celles-ci se sont entendues dire qu'on ne pouvait pas leur confier de gros projets ni de financements.

Nous attendons une stratégie stable qui permette de construire l'avenir du contrôle du tabac et pas des rustines ou des miettes !

## Questions

On peut s'interroger sur l'intervention de l'IT dans ce devenir du fonds !

Réponse de Madame Riva : le fonds n'est pas mort-né, il est en évolution. Il a été dépensé en 2018 : il finance des projets à long terme sur deux ou trois ans

Il y a eu un arbitrage avec une logique d'environnement pour élargir le Fonds Tabac vers les autres substances

Gérard Dubois : lorsqu'il y a eu le vote d'un Fonds tabac en Californie, l'IT est montée au créneau pour diluer et disperser ce fonds. Qui a eu cette idée en France et qui a dilué aussi rapidement le Fonds ?

Yves Martinet : Dans le PNRT, il était prévu une mission tabac financée par le Fonds Tabac pour la DGS : est-elle morte ou abandonnée dans le cas du PNL ?

Bertrand Dautzenberg : je suis persuadé qu'il faut laisser le Fonds Tabac au tabac.

Pascal Diethelm : j'ai été dans de nombreuses commissions, et lorsque le tabac a été regroupé dans d'autres addictions, cela a été un enterrement de première classe pour le tabac ! L'IT du tabac est différente des dealers de cannabis. L'OMS classe les addictions dans les maladies comportementales et le tabac dans les maladies non transmissibles. Il faudrait faire la même chose que l'OMS en France !

Réponse de Mme Riva : sur la mission d'appui tabac ds le PNRT, je n'ai pas d'information à vous donner !

Catherine Bernard de la MILDECA . Je ne suis pas d'accord avec ce qui vient d'être dit. La « dilution » du Fonds Tabac est un dommage collatéral d'une affectation des taxes sur le cannabis.

Réponse de Loïc Josseran : sur le fonds, on est OK sur le fait que si on met du cannabis, cela met de l'addiction mais comment seront utilisés les moyens de façon spécifique et pas dans cette logique de dilution absolue !

Session 3 Perception du tabagisme et émergence des « génération sans tabac ». Ce qu'en pensent les Français ...

### **Analyse d'un sondage d'opinion IPSOS (novembre/décembre 2018) Clémence Cagnat -Lardeau, directrice de l'Alliance contre le tabac**

L'Alliance a utilisé un institut de sondage sur le tabac afin de faire avancer les partenaires institutionnels et les médias

Exemples :

En 2014, il y a eu un sondage sur les paquets neutres et 55 % des gens ont pensé que cela n'aurait pas d'efficacité

En février 2018 : fort soutien de plus de 63 % sur le remboursement des SN

Ce sondage a été réalisé fin 2018 sur internet auprès d'adultes résidant en France. Les résultats du sondage sont actuellement non diffusables et seront publiés ultérieurement par l'Alliance contre le tabac

Session 4 Financement de la prévention : la nécessité d'abonder et de sanctuariser des fonds dédiés

## **Favoriser l'émergence d'un fonds Alcool dédié, Dr Bernard Basset, Vice-Président de l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)**

Notre position au sein de l'ANPAA est claire

Contexte : il y a un fonds tabac que nous soutenons sans état d'âme !

Nous avons des objectifs communs

- ne pas affaiblir la lutte anti tabac
- des moyens maintenus voire renforcés
- renforcer la prévention alcool car c'est le 2ème facteur de mort évitable et maintenir l'orientation aux soins

Pour la prévention alcool, on a un contexte plus défavorable que pour le tabac car l'usage est valorisé, dans un contexte festif et de plaisir. Il y a un combat culturel à mener car le lobby du vin dit que ce n'est que de la culture !

La promotion par affichage est considérable

Les buvettes dans les stades : une brèche dans les années 2000 pour financer les petits clubs qui ont droit chacun à 10 week-ends par an ; néanmoins quand plusieurs clubs se succèdent dans un même stade, cela multiplie les week-ends !

La publicité sur internet : la loi Evin ne l'avait pas prévue et il y a une inondation de publicités, et la loi est plus difficile à faire respecter car le temps de faire un constat, les publicités ont disparu du web !

Le sponsoring sportif est interdit mais contourné, en particulier par la création de marques fictives : je cite pour exemple

- la marque Probabli dont le graphisme était celui de Carlsberg et que l'on trouvait sur le net
- un évènement culturel dont une scène de rock était sponsorisée par un nom proche d'une bière avec des couleurs semblables à celles de la bière

Au parlement : un lobby parfaitement reconstitué à chaque législature avec un président issu de la majorité et un vice président appartenant à l'opposition.

Le marketing auprès des jeunes : petits paquets pour ceux qui n'ont pas d'argent.

Gammes de produits à destination des jeunes : produits constitués de spiritueux et de soda (vodka ou tequila) qui sont heureusement taxés lourdement

Actuellement le produit du vin se décline sous des appellations en direction des jeunes

- rosé sucette
- gamme bonbon

Notre demande est de taxer ces prémix

Récemment pendant les débats du PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale), au sénat, a été votée une taxation sur les prémix. Néanmoins, la ministre a dit que ce n'était peut-être pas la bonne méthode et la taxation n'a pas été votée !

Ici, on fait face à des personnes qui se disent « être des acteurs de prévention » par le lobby des agriculteurs « vin et société ». On rappelle que l'ancienne chef de « Vin et société », Audrey Bourolleau, est la conseillère agriculture d'E. Macron

La désinformation sur les risques : « l'alcool est bon pour la santé et protège le cœur », et je précise notamment que dans les suites de l'étude fin août dans le Lancet, sur les dangers de toute consommation d'alcool, le lobby alcoolier a levé des

études inverses par des savants : « l'étude vin et santé » est sans auteur, anonyme avec des affirmations grossières, comme, je cite : « Le vin protège du cancer de l'oesophage » !

Le détournement de la prévention : on va éduquer à bien boire, on va éduquer le goût des enfants et donc on va éviter les abus. Cependant, les études prouvent l'inverse

Il y a eu une demande pour revenir au sponsoring de l'alcool (dans le rugby et les Jeux Olympiques) et cela a été demandé par une députée !

Quant au plan addiction, il traîne à sortir et on a l'impression qu'il est sans cesse retardé à cause des alcooliers, alors qu'il devait être publié au mois de juin dernier !

En Ecosse, il y a un prix minimum pour décourager les jeunes

Il faudrait une harmonisation de la fiscalité sur l'alcool

Les vins sont peu taxés, contrairement aux bières et aux spiritueux

On a déjà parlé des Prémix

Conclusion : nous n'avons aucunement de demande d'être en concurrence avec le tabac pour le Fonds tabac

Il n'y a pas de divergence avec les objectifs

Notre contexte est très dur avec une nouvelle tactique qui est l'intimidation

Je vous donne le cas d'un journaliste qui, sachant que la mortalité par l'alcool était de 40 000 Français par an, l'alcool étant représenté à 60 % par le vin, il en a déduit que le vin était responsable de 24 000 morts par an en France. Il y a eu une plainte contre lui par « Vin et société » et d'autres du même type !

On souhaiterait que les producteurs d'alcool ne soient pas les acteurs de la prévention d'alcool

### **Questions**

B. Dautzenberg : avez vous un moyen de vous défendre ?

Réponse : nous avons un contrat avec un cabinet d'avocats à l'ANPAA

Un rapport d'experts indépendants en mai 2017 a dit que l'objectif à considérer est de donner des repères de consommations à ne pas dépasser : si on ne consommait que 10 verres par semaine, on diviserait la mortalité par 10 y compris la mortalité par cancer. On a des données pour suivre les niveaux de consommation d'alcool.

Il y a des désinformations grossières type le « French paradoxe », dont on parle beaucoup dans l'industrie alcoolière mais qui ne tient pas la route et n'existe pas.

La « Cité du vin » de Bordeaux a des bornes interactives où on peut avoir des réponses et une grande partie des thèmes repose sur l'intérêt du « French paradoxe » et on peut voir Audrey Bourolleau (conseillère agriculture de E. Macron) expliquer que le vin permet de vivre plus longtemps à raison de 2 verres par jour pour une femme et de 3 verres par jour pour un homme.

Notre objectif est d'avoir une tarification proportionnelle au degré d'alcool

Pascal Diethelm : 80 % des consommations sont le fait de 20 % des consommateurs

Réponse : effectivement même si je ne suis pas certain des chiffres qui sont sur le site de l'OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies)

Un autre axe de désinformation : les études montrent que les abstinents à l'alcool ont une espérance de vie moins bonne que les petits consommateurs mais il faut savoir que les abstinents sont souvent abstinents car en moins bonne santé voire même d'anciens buveurs abstinents et le biais évident est qu'on mélange les abstinents primaires aux abstinents secondaires qui ont une espérance de vie obérée. C'est un chercheur canadien qui a fait une étude pour rechercher toutes ces études et éliminer ce biais.

En conclusion, si on boit un peu, il y a peu de risques, si on boit beaucoup, on a beaucoup de risques !

Loïc Josseran : est-ce que l'arrivée d'Audrey Bourolleau a changé les choses ?

Réponse : oui, cela a provoqué un changement, notamment pour le lobby viticole qui se félicite d'autant plus qu'ils vont faire la prévention !!!! En ce qui concerne Audrey Bourolleau, il y a un cadre sur les conflits d'intérêt et cela a été signalé aux Hautes Autorités. Il y a même eu un article dans Mediapart au printemps. La réponse du Président a été qu'il étudiait le dossier. Je vous signale que c'est très difficile à prouver !

En ce qui concerne E. Macron, il n'a jamais publié la liste de ses donateurs et on aurait aimé qu'il le fasse ! Car il est possible qu'il y ait une proximité avec les alcooliers !

Yves Martinet : faut-il abandonner la fameuse courbe en J ?

Réponse : l'étude du Lancet représente 28 millions de personnes et il y a une courbe en J très faible sur une partie seulement des maladies cardio vasculaires

## Session 5 Comment favoriser l'émergence des « Générations sans tabac » ?

### **Combattre l'offre et la norme pour sortir du tabac, Pr Y. Martinet, Président du CNCT**

En ce qui concerne la situation en France, le constat est médiocre et catastrophique chez les plus de 15 ans, et à 17 ans dans les comparaisons européennes, nous sommes au 28ème rang !

Nous avons à faire face à un paradoxe car la législation de contrôle est excellente avec un prix qui augmente et la meilleure preuve en est que dans le cadre des travaux de Luc Joossens<sup>1</sup>, nous étions à la 4ème place alors que notre consommation est dramatique (par rapport au Royaume Uni, à la Norvège et à l'Australie)

C'est une épidémie industrielle

Faire évoluer un enfant naïf vers un consommateur captif

Augmenter la demande et contrôler la norme

La demande correspond aux fumeurs captifs

Le fait que le produit vendu soit un produit addictif d'une part entretient la demande et d'autre part celle-ci réduit l'efficacité du contrôle du tabac : s'il y a beaucoup de fumeurs alors la norme est de fumer !

---

<sup>1</sup> Note de l'IRAAT : Luc Joossens est un des principaux experts mondiaux dans la lutte contre le tabac et la contrebande du tabac

Où agir ?

Dans certains pays, il y a moins de 5 % de jeunes qui consomment donc il n'y a pas de demandes spontanées

Le rôle de la norme : prenez l'exemple de l'Easter Sunday Parade à New York en 1929, Torches of Freedom et Edward Bernay<sup>2</sup> : l'offre sans la norme n'existe pas !

Objectif de l'industrie du tabac :

Amener les jeunes à fumer pour avoir le même nombre de consommateurs, les maintenir dans un sentiment de satisfaction, diminuer ceux qui arrêtent et encourager les anciens fumeurs à refumer

Pour mettre en avant une demande spontanée, il faut organiser l'offre et la norme et assurer un blanchiment moral par rapport à la vente d'un produit mortel

La stratégie de santé publique est inconciliable avec celle de l'industrie du tabac et de la confédération des buralistes

Concernant l'offre, il faut continuer les mesures liées à l'accessibilité du produit et donc poursuivre l'augmentation des prix, c'est-à-dire travailler pour aller plus loin que 10 euros

L'interdiction de vente aux mineurs n'est pas respectée tout comme les interdictions de vente sur internet

En ce qui concerne les achats de vente transfrontalière, il faut soutenir le protocole de l'OMS /Bercy

L'attractivité, ce sont les cigarettes neutres qu'on pourrait envisager dans les prochaines années

Concernant la dénormalisation du tabac

Publicité, affichage, presse, internet et réseaux sociaux

Placements au cinéma, TV, jeux vidéo

Sponsoring : en 2017 Philip Morris a investi chez Ferrari (tabac chauffé probablement) et il faut savoir que le nouveau PDG de Ferrari est l'ancien PDG de Philip Morris !

La propagande est complexe comme par exemple les repas à Paris « Chez Françoise » et les loges à « Roland Garros » offerts à nos politiques

La grande difficulté est de réfléchir sur la définition de la propagande car il n'y a pas eu d'actions en justice et on a un champ complet qui s'ouvre à ce sujet

Et toujours dans la dénormalisation, il y a cette tolérance française avec aucun respect du décret Bertrand :

- persistance des terrasses enfumées
- non respect de l'interdiction de fumer dans les voitures dans lesquelles se trouvent un jeune de moins de 18 ans
- mégots jetés sur la voie publique

---

<sup>2</sup> Note de l'IRAAT : Edward Bernay a utilisé la lutte pour l'égalité des Droits en 1929 pour faire fumer les femmes. Lors de la parade de « l' Easter Day » à New York en 1929, il a fait défiler des femmes avec une cigarette en signe de libération, ce qui a été repris par les médias de l'époque et un an plus tard, il n'était plus inacceptable pour une femme de fumer dans la rue ! Les cigarettes ont été appelées les torches de la liberté (« Torches of Freedom »)

L'industrie du tabac attaque sur la tolérance sociétale par le biais du tabac chauffé

Il faut faire respecter l'article 5.3 sur l'imprégnation politique et déclarer toutes les activités de la promotion du tabac et étendre cette dimension législative aux buralistes

Qui sont nos alliés ?

Il faut se rapprocher du monde de l'addiction pour la prise en charge de la dépendance

Il faut prendre pour arguments que nous sommes des défenseurs de la démocratie car l'industrie du tabac n'a pas un comportement démocratique

Il faut définir notre cible : le tabac, la nicotine, ou les deux ?

Le financement de la lutte contre le tabac selon les pays

- En France, il est actuellement surtout institutionnel (Direction Générale de la Santé, Institut National du Cancer)
- Au Royaume Uni et aux Pays Bas, il y a beaucoup de soutien par les associations contre le cancer mais pas chez nous
- Aux USA, il y a des fonds privés, mais pas d'industriels en France
- Le Fonds de lutte contre le tabac a été enterré à la sauvette mais quand on va ouvrir le testament, il est certain qu'il y aura des gens qui vont venir à la soupe !
- Du point de vue international, il faudrait mieux coordonner l'Europe et la francophonie
- La coordination des associations contre le tabac en France se fait par l'Alliance contre le tabac

En novembre 2018 au salon des maires de France, il y avait un stand des buralistes, Barouin a signé une convention de partenariat avec des buralistes. Protocole d'accord sur la modernisation du réseau des buralistes qui est un acteur de la lutte contre la prévalence du tabagisme ! Le fonds de transformation du réseau des buralistes 2018-2020, en complément du contrat d'avenir des buralistes, s'élève à 20 millions par an. Les bureaux de tabac seront de plus en plus agréables ... Il y a un vrai questionnement de la légitimité démocratique de ces soutiens de Bercy

### **Questions**

Gérard Andureau : nous avons un exemple de plainte contre une terrasse enfumée avec un montant des dommages et intérêts de 500 euros alors que la dépense pour porter plainte a été de 6 000 euros !

Réponse : il faudrait que les lois soient appliquées

Michel Delcroix : y a-t-il un lien d'intérêt de l'APHP avec l'industrie du tabac ?

Daniel Thomas : il est très difficile de faire avancer Hôpital sans tabac car les autorités ont peur des syndicats dans les hôpitaux, bien que le personnel dans sa majorité soit favorable à ne pas fumer autour des bâtiments !

Loïc Josseran : si on prend l'exemple des plages sans tabac, cela permet la dénormalisation du tabac

**La communication promouvoir et renforcer les initiatives locales par représentant service santé de la mairie de paris n'a malheureusement pas pu avoir lieu**

**S'appuyer sur la société civile, Pr L. Josseran, Président de l'Alliance contre le tabac**

Les actions de la société civile ont été portées par la société civile qui est à l'origine du fonds tabac, de l'augmentation du prix du tabac dont il faut poursuivre le combat pour une augmentation supplémentaire au delà de 10 euros !

Nous jouissons d'une image très négative, de liberticide, d'empêcheur de tourner en rond.

Il faudrait que nous soyons encore plus professionnels et plus carrés dans nos attentes et notre mobilisation, plus réactifs car l'histoire montre que la société civile a inspiré les décisions. Il ne faut pas s'arrêter là !